

"Tous les élèves de seconde générale doivent se procurer une blouse pour les sciences expérimentales dès la rentrée au lycée; le cas échéant, ils peuvent utiliser celle qu'ils possèdent déjà pour le collège mais si elle est inutilisable, les hypermarchés du secteur de Lunel en proposent actuellement à des prix raisonnables.

L'équipe des professeurs de sciences expérimentales.